

Quelques-uns des défis actuels de la psychiatrie

Philippe Conus

La pratique de la psychiatrie en Suisse s'est transformée de manière profonde au fil des 50 dernières années. La mise en évidence de certains effets délétères de la pratique asilaire a en effet conduit, dès la fin des années 50, à une réduction importante de la taille des hôpitaux et au développement des structures des soins ambulatoires.

Dans son article, Charles Bonsack revient sur ces changements structurels et sur les modifications qui en ont découlé au plan de l'approche clinique des troubles psychiatriques (page 172). Discutant les diverses étapes de ce virage communautaire qui ne s'est pas toujours fait sans difficultés, il en explore les conséquences au niveau de la relation entre patients et soignants et décrit le passage du paternalisme au partenariat, ainsi que la transformation progressive des objectifs de soin suite à l'émergence du modèle du rétablissement. La psychiatrie communautaire, qui s'est déployée dans ce contexte et qui joue un rôle important pour que l'accès aux soins des patients vivant dans la communauté soit garanti, doit cependant encore être développée et ses pratiques spécifiques disséminées plus largement pour que le virage communautaire soit pleinement réalisé et qu'il aille jusqu'à l'inclusion des patients dans la société.

Cette dernière question de l'inclusion sociale est également au cœur de l'article rédigé par Daniele Zullino, Rodolphe Soullignac, Judit Harangozo et Benedetto Saraceno (page 184). S'appuyant sur le concept proposé par Claude Lévi-Strauss de l'opposition entre les sociétés anthropémiques (qui rejettent les individus différents ou indésirables vers l'extérieur, comme on le ferait en plaçant les patients psychiatriques dans des asiles à distance des villes), et les sociétés anthropophages (qui cherchent plutôt à «incorporer» les individus différents), les auteurs rédigent un plaidoyer pour l'émergence d'une autre psychiatrie. Proposant le développement d'une «psychiatrie anthropophagique», ils suggèrent que celle-ci ne devrait pas être «encapsulante», autrement dit génératrice de ghettos de patients au cœur des villes, mais plutôt «assimilante», permettant aux personnes atteintes de troubles psychiatriques aussi bien de trouver leur place dans la société que de l'enrichir par leur différence.

Mais la poursuite du développement de la psychiatrie ne se heurte pas seulement aux limites conceptuelles; elle subit également les pressions financières découlant de l'explosion des coûts de la santé. Thomas Szucs, Eva Blozik et Olivier Reich reviennent sur ce conflit de priorités, en psychiatrie moderne comme dans le reste de la médecine, entre ce qui est possible et ce que l'on peut se permettre (page 177). Comparant les coûts liés à la psychiatrie dans les divers cantons suisses, les auteurs mettent en évidence d'importantes différences dont ils explorent les causes possibles et pour lesquelles ils proposent quelques ébauches de solutions.

Une des pistes parfois suggérée est celle de la privatisation des institutions psychiatriques. Dans une interview accordée à Karl Studer, Konrad Widmer revient sur les implications, la complexité et les résultats actuels d'un modèle particulier de «privatisation» de la clinique psychiatrique universitaire de Bâle qui augmente son autonomie (page 189).

Le climat économique actuel met clairement nos systèmes de santé sous pression. Dans un tel contexte, il est important de pouvoir se baser sur des données objectives et de valeur pour faire des choix adéquats. Contrairement au contenu de «Reefer Madness», film tourné en 1936 qui décrit les méfaits du cannabis d'une manière caricaturalement idéologique que détaillent Danaé Perrozzi, Rita Manghi, Daniele Zullino et Gerard Calzada dans leur article (page 188), les textes proposés dans ce numéro de SANP contribuent à ouvrir des débats importants et donnent des pistes pour faire face aux défis auxquels la psychiatrie est actuellement confrontée.

Correspondence:
Prof. Philippe Conus
Chef de Service
Service de Psychiatrie
générale
Département Psychiatrique
CHUV
Site de Cery
CH-1008 Prilly
philippe.conus[at]chuv.ch